



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

03/12/2023

Résumé des questions économiques et sociales.

n° 151 semaine 04 décembre 2023

PATRONAT ISRAËLIEN COMPTE SUR LES INDIENS POUR REMPLACER LES TRAVAILLEURS PALESTINIENS : DES SYNDICATS S'Y OPPOSENT

Dans le capitalisme la force de travail est une marchandise!

Depuis le 7 octobre, les Palestiniens employés en Israël se sont vu retirer leurs permis de travailler. Conséquence : le patronat israélien de la construction se retrouve en pénurie de main-d'œuvre et cherche à les remplacer par des travailleurs indiens. Les syndicats indiens s'y opposent fermement.

"En ce moment, nous négocions avec l'Inde et attendons de savoir si le gouvernement israélien nous soutiendra. Nous espérons embaucher 50.000 à 100.000 travailleurs indiens pour assurer le fonctionnement de l'ensemble du secteur et le ramener à la normale".

Environ 110.000 Palestiniens détenant un permis de travail en Israël se le sont vu retirer. La majorité d'entre eux travaillaient dans le secteur particulièrement pénible et dangereux de la construction. Au total, au moins 25% des travailleurs du secteur sont Palestiniens, estime l'Association des constructeurs israéliens. Dix pour cent d'entre eux seraient originaires de Gaza, le reste proviendraient de Cisjordanie.

Des chiffres largement contestés par les syndicats Indiens qui estiment que le simple nombre de travailleurs Palestiniens engagés dans la construction serait de 130.000. Et qu'ils pèseraient 65% à 75% des effectifs totaux de ce secteur. L'emploi massif de main-d'œuvre illégale pourrait en partie expliquer cette différence de données.

Mais quels que soient les chiffres les deux parties s'accordent : le secteur du BTP tourne au ralenti depuis le 7 octobre. Pour le patronat israélien, la solution est simple : il faut faire venir massivement des travailleurs indiens.

Front uni des syndicats indiens !

L'idée n'est pas neuve. Cette pratique est déjà systématisée puisque les gouvernements israéliens et indiens ont signé, le 9 mai 2023, un accord cadre facilitant l'emploi de 42.000 Indiens en Israël (dont 34.000 dans la construction et le reste dans la santé). Pour les patrons du BTP, il s'agirait tout simplement d'amplifier ce mouvement.

L'idée glace évidemment les syndicats indiens. Ces derniers s'y sont d'ailleurs largement opposés dans un communiqué publié le 9 novembre : *"Rien ne pourrait être plus immoral et désastreux pour l'Inde que cette "exportation" de travailleurs vers Israël",* écrivent les dix syndicats signataires du communiqué. *"Le fait que l'Inde envisage même d'"exporter" ses travailleurs montre à quel point elle a déshumanisé et marchandisé les travailleurs indiens",* continuent-ils.

Les syndicats dénoncent également la politique israélienne et ses impacts sur l'économie palestinienne : *"Dans l'état actuel des choses, l'occupation coloniale de la Palestine a décimé son économie, provoquant des niveaux élevés de pauvreté et de chômage. Elle a eu pour conséquence de rendre les Palestiniens dépendant d'Israël en matière d'emploi",* estiment-ils.

Ces derniers considèrent enfin qu'une telle initiative reviendrait à soutenir la politique du gouvernement israélien : *"Une telle mesure équivaudrait à une complicité de la part de l'Inde avec la guerre génocidaire en cours menée par Israël."* Depuis le 7 octobre et le bombardement de Gaza, l'armée israélienne a tué plus de 17.000 personnes, dont 6.000 enfants.

Les syndicats indiens demandent donc un cessez-le-feu immédiat ainsi que l'annulation de l'accord cadre sur l'exportation de main-d'œuvre signé le 9 mai par les deux pays.

Le gouvernement indien botte en touche !

A quel point la requête du patronat israélien de la construction a-t-elle été entendue au sein des gouvernements israélien et indien ? Difficile de le savoir. Interrogé par la presse, le ministre des affaires étrangères indien, Arindam Bagchi, a déclaré, le 9 novembre, que son gouvernement n'était pas au courant d'une telle demande : *" Un certain nombre de travailleurs indiens sont déjà employés, notamment en tant que soignants (20.000 personnes). Depuis 2022, nous discutons d'un cadre bilatéral dans les secteurs de la construction et des soins, mais il s'agit d'une initiative à long terme et je n'ai connaissance d'aucune demande spécifique ni de chiffres qui circulent "*.

Côté Israélien, aucune déclaration officielle n'annonce que le gouvernement soutiendra l'initiative du patronat de la construction. Même si l'on peut constater que cette dernière est totalement en phase avec la politique économique mise en place par le gouvernement Netanyahu.

EXPORTATIONS D'ARMES EN ISRAËL : PROPOSONS UN EMBARGO POUR LA PAIX !

Si la France ne livre plus d'équipements militaires ou d'armements clés en main à Israël, depuis 2013, le gouvernement français a autorisé la vente et livraison de composants militaires à Tel Aviv ; des exportations qui se chiffrent à 20 millions d'euros chaque année en moyenne.

Le gouvernement a par ailleurs délivré des autorisations d'exportation vers Israël pour un volume global de 357 millions d'euros, dont près d'une dizaine de millions entrant dans la fabrication de *" bombes, torpilles, roquettes, missiles, autres dispositifs et charges explosifs "*.

À ces exportations s'ajoute le volume des échanges avec Israël concernant les biens dits *" à double usage "*. Dans un rapport destiné aux parlementaires, le ministère de l'Économie recense des transferts vers Israël de composants de cette nature hybride (à application civile ou militaire) pour un volume financier de 34 millions d'euros en 2022, dont 29 millions d'euros pour la seule catégorie *" capteurs et lasers "*, particulièrement utiles pour les armées.

L'autorisation des exportations d'armes, de composants à usage militaire en direction d'Israël rend l'État français et le gouvernement complices du massacre des civils à Gaza. Le soutien inconditionnel à Israël, manifesté par les plus hauts représentants de l'État et du pouvoir, prend ici un aspect très concret et sur lequel les partisans du cessez-le-feu, de la justice et de la paix peuvent agir.

Les syndicalistes CGT des entreprises de l'armement, mais aussi industries à potentiel militaire (métallurgie, industries chimiques...) ou logistiques (transport routier, ferroviaire, aérien, portuaire, aéroportuaire...) ont un rôle fondamental à jouer dans la vigilance face aux profiteurs de guerre. Les travailleurs qui manipulent et fabriquent les armes ou composants, sont à chaque étape, sur les lieux stratégiques de production, stockage, embarquements, transbordements, livraisons. Il est tout à fait légitime d'exiger, avec les CSE notamment, de l'employeur les engagements et preuve à la non-participation de l'entreprise à l'effort de guerre israélien.

Exiger des industriels de l'armement une transparence totale est une évidence !

Exiger le blocage des exportations, c'est à dire l'embargo politique, à minima militaire, contre Israël relève de l'urgence face à l'ampleur des crimes de guerre et crimes contre l'humanité en cours ou en perspectives à Gaza et en Palestine occupée.

La solidarité internationale avec le peuple de Palestine demeure un appui important pour les travailleurs de la région, la visibilisation et les manifestations doivent continuer ; l'aide humanitaire compte aussi. Il faut toutefois passer un cran et participer à contribuer à enrayer la machine de guerre israélienne et les milliers de bombes qui s'abattent depuis 40 jours sur une cité sans défense antiaérienne et a causé la mort de 15.000 personnes dont 6.000 enfants. Mettre à mal l'économie israélienne, notamment par le boycott-désinvestissement-sanction est également nécessaire. De très importantes multinationales françaises, à l'image de Veolia, sont présentes en Israël et portent (car ces entreprises ont pris formellement position), au même titre que le groupe SFR, Starbucks ou encore MacDonalds, une complicité avec le projet colonial israélien.

La levée du siège criminel de Gaza passe aussi par notre action pleine et entière en solidarité avec le peuple palestinien.

UNE HEURE DE GRÈVE POUR LA PAIX JEUDI 30 NOVEMBRE SUR LE PORT DU HAVRE !

La fédération nationale des Ports et Docks de la CGT a appelée à une heure de grève jeudi midi dans tous les ports français *"pour la paix"*. Dans un communiqué, le syndicat rappelle son long engagement pacifiste.

Le mouvement est lancé dans tous les ports d'Europe !

L'appel à une heure d'arrêt de travail dans tous les ports français *"pour la paix"* s'est déroulé de midi à 13h jeudi dernier. Un mouvement lancé au niveau européen qui s'annonce suivi au port du Havre, où on avait compté 100% de grévistes chez les dockers la semaine dernière contre la réforme des retraites.

Dans le communiqué, la fédération estime cette action *"fidèle à son histoire, à ses Anciens qui ont à plusieurs reprises pris la décision de lutter contre toutes les guerres en refusant d'embarquer les armes, en manifestant leur opposition à celle-ci"*.

Les peuples souffrent!

Dans un contexte sombre de guerre en Ukraine, entre Israël et le Hamas, les portuaires rappellent que *"les peuples souffrent, qu'ils soient palestiniens, israéliens, ukrainiens, russes, arméniens ou encore maliens"*, et exige que les *"atrocités"* cessent.

Par ailleurs, la fédération nationale des Ports et Docks dénonce la montée de l'extrême-droite et du fascisme, pointant des idées qui *"se nourrissent de la haine de l'autre"*.

CALAIS (62) : CONTRE LA FERMETURE DE L'USINE DRAKA !

Samedi après-midi, les employés du site Prysmian-Draka ont organisé une marche blanche pour dénoncer la fermeture de leur usine, programmée en février. Plus de 350 personnes ont manifesté entre la rue Mollien et le théâtre.

Cinq jours après l'annonce de la fermeture du site calaisien Prysmian-Draka, spécialiste du câble à fibre optique, les salariés ont décidé d'organiser une marche blanche ce samedi, au départ de leur usine, rue Chateaubriand. Vers 14 heures, plus de 350 personnes sont rassemblées. Des employés de l'usine mais aussi des responsables syndicaux, des élus, des salariés d'autres entreprises calaisiennes..

" Je travaille chez Draka depuis plus de sept ans, je pensais finir ma carrière ici, on ne s'y attendait pas du tout, surtout que l'on fait du chiffre d'affaires ", explique l'un des employés de l'entreprise. D'autres de ses collègues confirment avoir été *" surpris "* par cette décision qu'ils *" ne comprennent pas "*. *" Car on fait encore du bénéfice à Calais "*, appuie un autre. *" Voir autant de monde, ça nous touche "*, lance le délégué CGT.

La colère monte : Le syndicaliste confirme : *" Nous allons maintenant rentrer dans une guerre. Et si Draka pense récupérer nos machines en un seul morceau, il rêve. Il va falloir qu'ils nous traitent autrement. Ils vont devoir passer à la caisse. "* Et la fermeture de Draka touche aussi des sous-traitants. C'est le cas de l'entreprise de travail adapté Cap Énergie : *" 25 personnes travaillaient pour Draka. Cela représentait 40 % de notre chiffre d'affaires, c'est un coup dur. Nous n'avions eu aucun signe avant-coureur "*, souligne Jean-Pierre Dumont, président de Cap Énergie.

Puis, le cortège, silencieux, s'est mis en route vers la rue Mollien pour passer devant l'hôtel de ville avant de rejoindre le théâtre. À l'intersection des quatre boulevards, les manifestants se sont arrêtés pendant plus de trente minutes. Avant de faire le chemin dans l'autre sens. *" C'est une tragédie pour nous et nos familles "*, lançait un autre salarié !!!

CHEMINOTS : PRENONS L'AVANTAGE, ALLONS CHERCHER D'AVANTAGE !

Au terme d'une mise en scène poussive, la direction décide finalement d'appliquer de manière unilatérale et dans leur globalité, les mesures NAO qu'elle avait soumis à signature le 8 novembre dernier. Fin du 1er acte (signature de la CFDT et l'UNSA pour 1,8 %) !!!

Écrivons ensemble le 2eme acte, avec les 12% demandés par la CGT Cheminots !

Le chantage fait aux organisations syndicales, donc aux cheminots, ne nous aura pas fait trembler. Nous avons raison. La direction SNCF vient d'annoncer qu'elle décidait d'appliquer, malgré l'absence d'un accord majoritaire, les dispositions présentées lors de la table ronde NAO. Par ailleurs, et comme le disait la CGT, elle n'avait aucune raison de soumettre le versement de la prime dite *" du partage de la valeur "* de 400 euros (non soumise à cotisations sociales et non pérenne), à une éventuelle signature majoritaire. C'est pourquoi, elle décide de porter cette question à l'ordre du jour de la prochaine plénière de l'instance commune (CCGPF).

Comme quoi, d'autres recours existaient. Tout ça était donc bien du bluff, un mauvais chantage, une manière d'envisager la négociation sociale sous le plus mauvais angle. Si les cheminotes et les cheminots, dans un contexte inflationniste inédit, accueillent avec bienveillance les quelques mesures décidées bien que n'étant pas dupes de la faiblesse de celles-ci, ils ne renonceront pas à aller chercher ce que la direction leur doit réellement, et la note est salée ! Pour rappel, la CGT revendique :

- L'augmentation générale des salaires ne se limitant pas à l'inflation mesurée, mais tenant également compte du contentieux salarial.
- La revalorisation des primes de travail et des mesures équivalentes pour les contractuels.
- La revalorisation des primes, indemnités et allocations.
- L'octroi d'un VÉRITABLE 13e mois pour l'ensemble des cheminots contractuels et statutaires.
- L'augmentation des indemnités de résidence et son attribution à l'ensemble des cheminots contractuels et statutaires. Il s'agit donc de poursuivre la bataille sur les salaires et d'en faire une priorité quotidienne et locale. La CGT, avec ses militants locaux, va tout faire pour créer les conditions de l'unité des cheminots contractuels et

statutaires la plus large possible. NE CÉDONS JAMAIS AUX INTIMIDATIONS, AUX PROVOCATIONS, AU CHANTAGE ! SOYONS NOUS-MÊMES... ...PARCE QUE NOUS LE VALONS BIEN !

BASSIN DE LACQ (Pyrénées-Atlantiques) : GRÈVE INÉDITE CHEZ BALL DANS LA MÉTALLURGIE !

Plus de 50 salariés sur les 190 que compte l'entreprise Ball dans le bassin de Lacq se sont mobilisées par la grève pour faire entendre leurs revendications le mercredi 22 novembre. Quatre heures de grève ont sonné la fin de la paix sociale négociée pendant des années par la CFDT locale et amorcé la première grève historique de cette usine située sur la plate-forme chimique de Lacq.

Un syndicat CGT, créée dans cette usine de production de capsules pour canettes (avec des clients comme RedBull, Coca...), est vent debout avec les salariés contre le projet de l'entreprise de supprimer 40 emplois et le risque d'une délocalisation de la production au sein d'autres usines du groupe, en Pologne ou en Irlande.

De témoignage des grévistes, le syndicat CGT a également été constitué car la CFDT, majoritaire sur le site, négocie les suppressions d'emplois sans information aux salariés ni écoute.

La solidarité *interpo* s'est organisée avec l'Union locale de Moureux, en présence de tous les syndicats Fnac CGT de la plateforme chimique de Lacq mais également des camarades cheminots, de la métallurgie, de la construction...

UBER EATS : GRÈVE NATIONALE DES LIVREURS DES 2 ET 3 DÉCEMBRE CONTRE LE CHANGEMENT DE RÉMUNÉRATION !

Les coursiers Uber Eats demandent le retrait de la nouvelle tarification ainsi que " *la transparence du prix des courses et l'augmentation significative des rémunérations* "

Les usagers d'Uber Eats rencontrent quelques difficultés lundi pour se faire livrer leur repas. Des syndicats ont appelé les livreurs à une grève nationale les 2 et 3 décembre en raison du changement de rémunération " *sans consultation* " par la plateforme de livraison de repas.

" *Depuis le 1er novembre, l'ensemble des livreurs Uber Eats subissent une baisse conséquente de leurs revenus* » à la suite de « *la mise en place d'un nouvel algorithme, opaque et incompréhensible, calculant le montant de leurs courses* ", ont dénoncé la CGT et Union Indépendants dans un communiqué conjoint.

Les livreurs demandent la transparence !

Des mouvements de protestation des coursiers Uber Eats ont émaillé le mois de novembre. Ces derniers se sont réunis avec la plateforme et l'API (Association des Plateformes d'Indépendants) le 6 novembre, sans parvenir à trouver de compromis, selon les syndicats. Ils demandent le retrait de la nouvelle tarification ainsi que " *la transparence du prix des courses et l'augmentation significative des rémunérations* ".

Uber Eats vient de lancer un nouveau système de tarification dans toute la France qu'Union Indépendants accuse de provoquer une " *baisse drastique de la rémunération* ", estimée de 10 % à 40 % " *par rapport à la grille tarifaire précédente* ".

L'expérimentation a été lancée dans trois villes pilotes, (Avignon, Lille et Rouen). La direction d'Uber Eats précise que «ce changement s'inscrit dans le cadre d'une évolution globale du système tarifaire d'Uber Eats à travers le monde».

Uber Eats compte en France 65.000 livreurs indépendants qui se connectent à son application.

LOIRET : LE 12 DÉCEMBRE 2023 MOBILISATION GÉNÉRALE POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES !

La hausse des prix atteint 4,9 % sur 2023. Sous l'effet de l'inflation nos salaires reculent et remplir le réfrigérateur, payer ses factures ou partir en vacances devient de plus en plus difficile. Pire, 8 millions de personnes, soit un quart des travailleurs-ses, sont aujourd'hui précaires (Observatoire des inégalités, 2023).

L'inflation continue, tout augmente, sauf nos salaires. L'inflation est amplifiée par les profits : en Europe 45 % de la hausse des prix est liée aux marges des entreprises (FMI, 2023). La France est championne d'Europe des dividendes versés aux actionnaires, mais pas des augmentations de salaire... Le salaire net c'est pour le mois, le salaire brut c'est pour la vie Plutôt que d'augmenter nos salaires, on ne nous concède que des primes non cotisées, exceptionnelles et individuelles au bon vouloir des employeurs ("*prime de partage de la valeur*", dites prime Macron).

Il en va de même pour la prime de participation ou l'intéressement qui ne répondent pas à la hausse du coût de la vie et ne comptent pas pour notre protection sociale (maladie, chômage, maternité, paternité, invalidité, retraites). Pour rattraper l'inflation : l'urgence c'est d'augmenter les salaires dans toutes les entreprises et les services !

La CGT appelle l'ensemble des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des retraité-e-s, et de la jeunesse à participer aux manifestations du 12 décembre 2023 dans le Loiret pour des hausses de salaire et l'égalité femme-homme et contre l'austérité. Avant la fin d'année, organisé-es et mobilisé-es nous allons gagner !

APPEL A LA GRÈVE ET MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES DANS LE LOIRET Orléans, 10H30-Parvis Cathédrale Montargis, 10H30-Place du Pâtis Gien, 10H00 Place Jean Jaurès

CHRONOPOST : DEUX ANS DE COMBAT POUR LES RÉGULARISATIONS DES GRÉVISTES D'ALFORTVILLE !

Le 7 décembre 2021, 18 travailleurs sans papier de l'agence Chronopost d'Alfortville ont déclenché une grève devant leur dépôt, pour dénoncer les conditions de travail indignes et demander leur régularisation. En deux ans, le mouvement est devenu incontournable dans la lutte des travailleurs sans-papiers. Il rappelle aussi que les régularisations peuvent s'obtenir par la lutte, plutôt que par l'exploitation au travail.

Tenir les comptes du nombre de manifestations organisées par les Chronopost d'Alfortville depuis deux ans relève de l'exploit, tant le petit groupe de travailleurs sans-papiers a su rester actif et mobilisé ces 24 derniers mois. Le siège de Chronopost porte d'Orléans, la préfecture du Val-de-Marne, l'Église de Créteil, ces lieux ils les connaissent par cœur, ils y ont battu le pavé des dizaines de fois, mégaphone et tambour à la main.

Malgré deux ans de lutte durant lesquelles très peu de personnes ont pu être régularisées, le mouvement n'a pas reculé d'un pouce. " *Dans le marasme actuel, où le mouvement ouvrier se porte pas très bien, où la résistance de classe n'est pas facile, ils ont montré que des choses étaient encore possibles* ", résume un militant syndical admiratif, présent depuis le début auprès des chronos. Fin 2021, des travailleurs sans-papiers de trois sites se mettent en grève : celui de Chronopost Alfortville, DPD au Coudray-Montceaux, et RSI à Gennevilliers.

Forger la solidarité, étendre la lutte !

La grève des chronos ne se résume pas qu'à un piquet de grève. En deux ans, de solides liens se sont forgés entre ces travailleurs sans-papiers, qu'ils aient travaillé chez Chronopost ou non. " *On est comme une famille* ", souligne un gréviste. Alors que 18 anciens travailleurs de Chronopost n'ont pas repris le travail depuis deux ans, les soutiens eux, continuent d'aller travailler, dans le nettoyage, le BTP, ou la restauration, comme les centaines de milliers de sans-papiers qui travaillent en France. L'exploitation et les humiliations que dénoncent les chronos, ils les vivent au quotidien. Alors le collectif est devenu une arme face aux abus des " *patrons voyous* ", comme on les appelle ici.

La Poste continue de jouer l'autruche à Chronopost !

Employés par Derichebourg, un sous-traitant de Chronopost, les grévistes n'ont toujours pas obtenu la reconnaissance officielle de leurs liens avec leur ancien employeur. Une situation gênante pour la Poste qui a toujours affirmé ne pas être au courant des agissements de son sous-traitant. Aux yeux de la loi pourtant et en tant que donneur d'ordre, l'entreprise publique a l'obligation de veiller à ce que ses sous-traitants n'aient pas recours au travail dissimulé.

" *Lors des contrôles, on nous demandait de nous cacher dans les toilettes* " !

Pourtant, sur le piquet, personne n'a vu l'inspection du travail ni n'a été invité à fournir les preuves, pourtant abondantes, de l'emploi de travailleurs sans papier chez Chronopost. Sur leurs téléphones, les grévistes auraient des choses à montrer à l'inspection du travail, notamment ces photos ou vidéos sur lesquelles ils apparaissent, gilet de sécurité sur le dos, triant des colis. Traoré*, l'un des grévistes a encore au travers de la gorge la manière dont ils ont été traités par Derichebourg, quand l'entreprise avait encore besoin d'eux dans le centre de tri, notamment pendant le Covid.

" *On a travaillé là-bas comme des esclaves, ils nous ont traités comme des animaux* ", se rappelle-t-il. À chaque contrôle de l'inspection du travail, son chef d'équipe lui disait d'aller se cacher aux toilettes. " *Et finalement, on a eu une inspection surprise un jour, l'inspecteur a bien vu que les papiers que je lui ai montrés n'étaient pas les miens. J'ai eu honte, mes collègues ne savaient pas que j'étais sans-papiers* ", dit-il. Ce dernier contrôle marquera la fin de ses missions dans ce centre, mais malgré tout, l'agence d'interim le rappellera quelques jours plus tard pour aller travailler chez DPD, en Essonne. " *Ils savaient très bien que je n'avais pas de papiers* ", affirme-t-il.

Comme beaucoup de travailleurs sans-papiers, Traoré explique être parti de son pays pour retrouver des membres de leur famille, qui travaillent en France depuis plusieurs générations : " *Moi, mon père, mon grand-père, ils ont tous travaillé ici comme des esclaves. Ils sont morts deux ans après leurs retraites tellement ils avaient travaillé. Moi je suis venu ici en tant qu'ancien colonisé par la France et ils nous traitent encore comme des animaux* ", ajoute-t-il. Ces deux ans de lutte auront profondément ancré les chronos et leurs soutiens dans le mouvement des luttes de l'immigration. En rappelant que leur situation fait partie d'un *continuum* historique, ils ont choisi la voie de la lutte pour rappeler que l'amélioration de la vie des sans-papiers passe avant tout par le combat politique.

CASINO : NOUVELLE VAGUE DE CESSION, LA CGT DEMANDE UNE TRANSPARENCE TOTALE !

Lundi 27 novembre, les salariés de Casino ont été surpris par les informations relayées dans les médias concernant la possible cession de 52 hypermarchés et 291 supermarchés par la direction de l'entreprise.

Cette nouvelle annonce a engendré des inquiétudes préoccupantes parmi l'ensemble des salarié-es du Groupe Casino et ses filiales. En effet, la vente des magasins aura un impact significatif sur l'ensemble du périmètre du groupe, incluant le siège et la logistique.

Le choix stratégique de la direction générale, qui a déjà fait traverser au groupe des crises économiques et financières sérieuses, a mené à la cession de plusieurs magasins à Intermarché cette année, sans pour autant garantir le maintien des emplois. Dans ce contexte, la Fédération CGT Commerce et Services exige davantage de transparence de la part de la direction. Elle demande la tenue d'une réunion extraordinaire au sein du groupe afin d'obtenir des explications claires et précises. Cette démarche vise à protéger les intérêts des salariés, dont l'avenir semble incertain face à cette annonce

URGENCES DE L'HÔPITAL DE PAIMPOL : UNE SITUATION INQUIÉTANTE !

Le syndicat CGT de l'hôpital de Paimpol (Côtes d'Armor) alerte sur la situation des urgences trop sollicitées lors des fermetures nocturnes des urgences de Lannion et Guingamp.

Les fermetures de nuit régulières des urgences des hôpitaux de Lannion et de Guingamp ne sont pas sans conséquences sur le service des urgences de Paimpol (Côtes-d'Armor). C'est ce que dénonce le syndicat CGT de l'hôpital Max-Querrien.

Des patients orientés vers les urgences de Paimpol !

Le 17 octobre dernier, un rassemblement était organisé devant l'établissement, suite à un appel commun des syndicats des centres hospitaliers de Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion et Paimpol, pour défendre le "*maintien des services de santé et d'urgence dans le département*".

En ligne de mire, notamment, les fermetures régulières des urgences de Lannion et Guingamp la nuit, faute de personnel suffisant.

Beaucoup de patients du territoire se retrouvent adressés vers l'hôpital de Paimpol, où ils sont pris en charge et parfois retransférés selon les pathologies vers les CH Guingamp Lannion Saint-Brieuc.

Délai d'attente de plus en plus long » aux urgences !

Selon le syndicat, "*le délai d'attente aux urgences est de plus en plus long et, malgré la surcharge de travail, il n'y a pas de personnel supplémentaire ou alors occasionnellement.*"

Le personnel concerné a adressé un courrier à la direction qui reste aujourd'hui sans réponse, indique le syndicat.

Le problème reste le manque de lits d'aval. Les services du centre hospitalier sont constamment complets, les lits qui devraient être des lits de crise sont toujours occupés sans personnel supplémentaire.

Une situation qui "*contraint le personnel de jour comme de nuit à effectuer des changements de chambre des patients au sein même du service voir en inter-service dans l'institution.*"

Pour la CGT " la situation ne sera pas acceptable" cet hiver !

La CGT de l'hôpital de Paimpol a donc tiré la sonnette d'alarme auprès de la direction.

Elle espère que "*des solutions concrètes, et à long terme soient proposées*" car : l'hiver n'a pas encore commencé et la situation ne sera pas acceptable pour le personnel et les patients.

L'ARS (agence régionale de santé) n'est pas sans connaître cette situation, mais semble attendre le pire !

En attente de réponse, les représentants syndicaux appellent à la vigilance et ne sont pas satisfaits "*de voir que le personnel et les patients sont en danger et peu entendus*".

SANOFI NE PEUT ET NE DOIT PAS SACRIFIER SA DISTRIBUTION !

La CGT condamne avec la plus grande des fermetés et mettra tout en œuvre pour s'opposer à la destruction de la Distribution Sanofi. Nous avons appris, de façon informelle et détournée, puis finalement reconnue par la direction de Sanofi qu'un projet de cession de la distribution des médicaments Sanofi à une société tiers, DHL, est envisagée.

La distribution est au cœur de l'accès au soin et fait partie intégrante du métier de fournisseur de soins et de santé qu'est Sanofi. Nier cela, c'est traiter une fois de plus notre société comme une simple machine à cash sans autre arrière-pensée que de satisfaire les actionnaires. Alors que le gouvernement n'a d'autres mot que celui de « souveraineté » nationale dans la chaîne du soin dont fait partie intégrante le médicament grâce à Sanofi, la direction de la société se séparerait donc d'un maillon essentiel de la chaîne du médicament ?

Où se trouve l'intérêt de la "*souveraineté*" dont on nous rabat les oreilles ?

Que va trouver encore le VRP préféré de Sanofi, E. Macron, ou son ministre R. Lescure pour justifier cela ?

Et il se sous-entend même des sites complets seraient tout simplement fermés !

Aujourd'hui nous sommes à la croisée des chemins : d'un côté faire de Sanofi une société au service des patients et des besoins de santé, de l'autre finaliser la transformation de Sanofi en machine à cash quitte à risquer l'approvisionnement des patients en médicament, tout en ponctionnant toujours plus notre système de Sécurité Sociale.

La CGT combattra cette dernière option, mortifère pour la société Sanofi et les l'accès aux soins, comme elle le peut et en mettant tous les moyens possibles dans la balance. Plus que jamais, c'est l'avenir des patients qui nous importe. Plus que jamais, nous voyons un outil d'une utilité primordiale pour la santé être dépecer au profit de quelques actionnaires insatiables. Nous exigeons que la direction revienne sur ses décisions et à la raison.

La pétition énergie continue vous pouvez
la signer et la faire signer en ligne:

<https://www.leslignesbougent.org/petitions/electricite-les-travailleurs-ne-paieront-pas-les-profits-des-entreprises-capitalistes-15181/>

Quelques commentaires de signataires :

*Philippe Re*****e*

je signe parce que on nous prendre pour des co.....en nous faisant peur en parlant de pénurie et autres etc etc
.....

*Gilles Ba****o*

L électricité comme l'eau est un droit et il faut nationaliser et non laisser des actionnaires diriger les biens d un peuple souvent acquis par le sang et la sueur